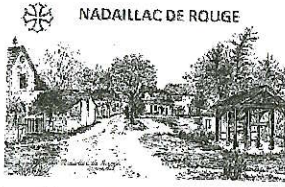


Date de transmission de l'acte: 23/03/2026
Date de reception de l'AR: 23/03/2026

046-214602096-DE_012_2026-DE
A G E D I

République française

LOT



NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du 20 mars 2026 18 heures 30

Membres en exercice :
11

Date de la convocation:

vingt mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphane PRUNIERE

Présents : 11

Présents : Didier LAJUGIE, Florence LAFAGE, Agnès LEBRUN REDOULOUX, Stéphane PRUNIERE, Tatiana MIERMON, Frank EMSER, Gilles TURGIS, Christine O'SULLIVAN, Baptiste SCHULZ, Catherine ROUVIERE, Christophe AUBEL

Votants: 11

Représentés:

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: Approbation du PV du Conseil Municipal du 13 mars 2025 et désignation d'une secrétaire de séance - DE_012_2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mars 2026 tenue sous la précédente mandature, n'a pas été soumis à approbation avant le renouvellement du conseil municipal. Le conseil municipal prend acte de cette situation.

1. Nomination d'un secrétaire de séance :

Considérant qu'il convient de nommer un secrétaire de séances qui assurera le compte rendu de la séance,

Ainsi après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

-D'approuver la désignation de Madame Tatiana MIERMON en tant que secrétaire de séance

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance Au registre sont les signatures

Le Maire Stéphane PRUNIERE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 23/03/2026
et publié ou notifié
le 23/03/2026



La secrétaire
de séance
TATIANA MIERMON

Le Maire Stéphane PRUNIERE



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026

Date de reception de l'AR: 23/03/2026

046-214602096-DE_046_2026-DE
A G E D I

la secrétaire de séance
TATIANA TIERNAN



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 23/03/2026

et publié ou notifié

le 23/03/2026

le faire Stéphane Pruniera

